



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits pétroliers

Question écrite n° 19019

Texte de la question

Dans les Alpes-Maritimes, 200 hectares de serres sont exploitées en horticulture et en cultures maraîchères. 75 % d'entre elles sont chauffées l'hiver avec des énergies différentes, par le fuel à 70 % et par le gaz ou le propane à 30 %, afin de maintenir une production de qualité toute l'année. Toute augmentation du prix de l'énergie a donc une répercussion sur le prix de revient et met donc en péril l'équilibre financier de cette activité. M. Jérôme Rivière demande à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales de bien vouloir lui indiquer si des mesures d'abaissement tarifaire pourrait être envisagées en faveur de cette activité, comme par exemple, l'instauration d'un tarif agricole pour ces deux énergies. Enfin il voudra bien lui indiquer si des aides spécifiques pourraient être accordées en vue de favoriser l'équipement en vue d'utiliser des sources d'énergie renouvelables (vent, solaire).

Texte de la réponse

Les modalités de fixation du prix des carburants utilisés pour le chauffage des serres résultent de l'évolution du prix du baril de pétrole qui a subi ces derniers mois des augmentations dues aux fortes tensions internationales. Toutefois, malgré la dernière hausse, les consommateurs français continuent de bénéficier de tarifs sensiblement inférieurs à ceux des autres pays européens non producteurs. De plus, la hausse enregistrée récemment intervient après une baisse moyenne des prix en 2002, d'un même ordre de grandeur. Une comparaison de plus long terme permet de constater que le prix actuel du gaz naturel est comparable à celui qui était pratiqué au début de l'année 2000.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Rivière](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19019

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2003, page 4002

Réponse publiée le : 13 janvier 2004, page 264